
Programme de Sensibilisation

Petit déjeuner: la PDP c'est pas sorcier!

Organisation

Durée : 3 heures - **Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout adhérent MT71, tout collaborateur d'adhérent en charge des ressources humaines ou d'une mission de prévention au sein de l'entreprise.



Objectifs pédagogiques

A l'issue du petit déjeuner, les participants seront capables de:

- Comprendre le lien entre obligations de l'employeur et risque de désinsertion professionnelle
- Comprendre l'intérêt de la cellule PDP de MT71
- Repérer les signaux faibles qui pourraient conduire à la désinsertion professionnelle
- Solliciter la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle MT71
- Recourir aux autres prestations MT71 utiles pour le management de la santé et de la sécurité



Description

- Définir les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
- Agir sur les facteurs de risques liés à l'entreprise
- Réfléchir aux indicateurs pour manager la santé et la sécurité
- S'approprier la Prévention de la Désinsertion Professionnelle MT71
- Appréhender le fonctionnement de la cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle MT71
- Repérer les signaux faibles DP
- Solliciter la cellule PDP
- Mesurer les enjeux de la cellule Prévention Désinsertion Professionnelle de MT71 pour mon entreprise
- Visualiser toute l'offre MT71



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

- Méthode heuristique: questionnaire
- Méthode démonstrative : exposé interactif
- Méthode applicative : jeu des sous-ensembles



Moyens et supports pédagogiques

- Diaporama
- Cartes questions /réponses

Chaque stagiaire possède un espace numérique personnel « Extranet » commun avec MT71, où il pourra retrouver l'essentiel des documents ayant trait à sa/ses formation(s).





Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation formative sera organisée sous forme de jeux pour vérifier la compréhension collective du groupe.

La sensibilisation donne lieu à délivrance d'une attestation de suivi.



Tarifs

Les frais pédagogiques des prestations du pôle formation sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service de santé au travail MT71.

Cependant, en cas d'absence non justifiée par un cas de force majeure (maladie, grève, intempéries, catastrophe naturelle...) ou d'annulation d'un stagiaire dans les 48h précédant la prestation, MT71 se réserve le droit de facturer la formation sur la base de :

- 60 € HT par formation et par personne.

À partir du 5ème jour ouvré avant le début de la formation, le changement de participant à la session ne sera plus possible.

Les salariés hors département d'une entreprise adhérente à MT71 peuvent participer à une prestation du pôle formation sous réserve d'un nombre suffisant de places, laissé à la discrétion de MT71, pour un montant de 93€ HT par prestation et par personne.

Les intérimaires qui ont bénéficié d'une visite médicale à MT71 datée de moins de deux ans (à la date de la prestation) peuvent bénéficier des prestations du pôle formation dans le cadre de leur cotisation c'est-à-dire sans surcoût pédagogique. En revanche ceux n'ayant jamais été vus en visite médicale par MT71 ou dont la visite date de plus de 2 ans pourront y participer moyennant un montant de 93 euros HT par personne et par prestation.

Les employeurs, conjoints, dirigeants, non-salariés d'une entreprise adhérente à MT 71, membres du bureau non-salariés d'une association adhérente à MT 71 pourront participer aux sensibilisations dont celles consacrées à faciliter l'élaboration du Document Unique Évaluation Risques Professionnels (présentielle et distancielle) à titre gracieux pour contribuer à la prévention de l'entreprise. Concernant les formations, ils devront s'acquitter d'un montant 93€ HT par prestation et par personne pour y participer.



Modalités et délais d'accès

- Sensibilisation pour un groupe de 5 à 20 personnes dans les locaux MT71.
- Quelques sessions par an et sur demande.
- Inscription sur le site MT71 suivant le calendrier proposé.
- Pour des demandes particulières, vous pouvez nous solliciter via l'onglet contact ou par mail à formation@mt71.fr



Informations sur l'accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

La formation ayant lieu dans l'entreprise, celle-ci assurera l'accessibilité aux locaux de formation.